

Image not found or type unknown



## Divorce avec ou sans avocat

Par **chris60**, le **22/01/2016** à **14:51**

Bonjour, je suis séparé du père de mon fils depuis 14 ans (mon fils à 21 ans et n'habite plus avec moi). Nous souhaitons enfin divorcer. Nous l'avons pas fait jusqu'ici faute de moyen mais comme nous avons tout les deux refait notre vie il est temps! ma question est la suivante, le père de mon fils a demandé l'aide juridictionnel. Si elle lui ai accordé, sachant que nous nous entendons bien et sommes d'accord sur tout. Dois- je prendre un avocat ou puis je me représenter moi même et ou puis je profiter de son avocat!

merci de votre réponse  
cordialement